



Conseil économique et social

Distr. générale
29 juillet 2014

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité des transports

Quatrième session

Bangkok, 15-17 octobre 2014

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Examen de l'orientation future du programme

Projet de programme de travail pour 2016-2017

Note du secrétariat

Résumé

Conformément au cadre stratégique de la CESAP pour la période 2016-2017, le présent document décrit le programme de travail proposé au titre du sous-programme 3 relatif aux transports pour l'exercice biennal 2016-2017.

Le Comité voudra bien formuler à l'intention du secrétariat des orientations quant au projet de programme de travail et souhaitera peut-être aussi approuver la proposition de convoquer la troisième session de la Conférence ministérielle sur les transports en 2016, au lieu de la cinquième session du Comité des transports qui, sinon, se tiendrait cette année-là.

I. Introduction

1. Comme indiqué dans le cadre stratégique pour la période 2016-2017, l'objectif global du sous-programme 3 est de « Renforcer la coopération et l'intégration régionales dans le domaine des transports pour un développement durable qui profite à tous¹ ». Pour y parvenir, le secrétariat continuera de soutenir les membres et membres associés dans leurs efforts pour réaliser les objectifs de développement durable au moyen de systèmes de transport sûrs, propres et efficaces, afin d'œuvrer en faveur d'un système de transport et de logistique international, intermodal et intégré reliant les pays de la région Asie-Pacifique.

2. Les activités visées dans le programme de travail proposé sont issues principalement du Programme d'action régional sur le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016)² et de la Déclaration

* E/ESCAP/CTR(4)/L.1.

¹ Projet de cadre stratégique pour la période 2016-2017, Deuxième volet: plan-programme biennal, Programme 16: Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique. Voir A/69/6, p. 8-9.

² E/ESCAP/68/9, annexe I.

ministérielle sur les transports en tant que clef du développement durable et de l'intégration régionale, adoptée lors de la deuxième session du Forum des ministres asiatiques des transports, tenue en novembre 2013³. Il tient aussi compte des priorités examinées dans le cadre de la réflexion sur les objectifs de développement durable, qui définiront le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

3. Le Chapitre II du présent document présente le projet de programme de travail relatif au sous-programme 3, qui correspond aux réalisations escomptées et indicateurs de succès définis dans le cadre stratégique pour l'exercice biennal 2016-2017.

4. Les activités prévues dans le programme de travail seront mises en œuvre en collaboration avec d'autres entités au sein du secrétariat, d'autres organisations internationales, régionales et sous-régionales, ainsi que d'autres commissions régionales et associations de transport actives dans le développement des systèmes des transports de la région. Reconnaisant la contribution du transport à la réalisation du développement inclusif et durable, la mise en œuvre de ces activités accroîtra la contribution du secteur des transports à la réalisation du développement inclusif et durable dans d'autres secteurs. S'agissant des activités d'assistance technique, le secrétariat continuera de centrer son action sur les pays ayant des besoins particuliers, à savoir les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Une attention particulière sera également accordée à l'intégration de la problématique homme-femmes dans la mise en œuvre du programme de travail proposé.

II. **Projet de programme de travail relatif au sous-programme 3 sur les transports, 2016-2017**

5. Le cadre stratégique pour l'exercice biennal 2016-2017 a fixé les réalisations escomptées et les indicateurs de succès pour le sous-programme 3 sur les transports.

6. Les premières réalisations escomptées et les premiers indicateurs de succès sont décrits dans le tableau ci-dessous.

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP de formuler et de mettre en œuvre des politiques et programmes de transport qui concourent à un développement inclusif, équitable et durable et tiennent compte de la problématique hommes-femmes	a) Augmentation du nombre de mesures prises par les États Membres pour mettre en œuvre des politiques et programmes en matière de transports durables et de sécurité routière, notamment ceux tenant compte de la problématique hommes-femmes

7. Les produits proposés au titre de la réalisation escomptée a) sont les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

³ E/ESCAP/70/12, chapitre I A.

- i) Documentation de la CESAP à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions relatives aux transports (1) (2016), (1) (2017);
 - ii) Conférence ministérielle de la CESAP sur les transports:
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (6) (2016);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: Rapport de la Conférence ministérielle sur les transports (1) (2016); rapport sur de grandes questions relatives aux transports (1) (2016);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur le développement durable et inclusif des transports (1) (2016);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Publications périodiques:
 - a. Review of Developments in Transport in Asia and the Pacific (1) (2017);
 - b. Transport and Communications Bulletin for Asia and the Pacific (1) (2016), (1) (2017);
 - ii) Publications non périodiques: monograph series on sustainable and inclusive transport development (1) (2017);
 - (iii) Documentation technique:
 - a. Progrès accomplis par la région dans la réalisation des objectifs de la Décennie d'action pour la sécurité routière (1) (2017);
 - b. Mise à jour du manuel et du logiciel sur la planification des politiques de transport (Modèle pour la planification intégrée des transports) (1) (2017);
 - c. Étude régionale sur les prévisions du trafic intermodal de conteneurs (1) (2017);
- c) Projets de coopération technique sur le terrain (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Renforcement de la capacité des États membres de concevoir et d'exécuter des politiques et des mesures pour la mise en place de systèmes de transport nationaux et urbains économiquement viables, écologiquement rationnels et socialement inclusifs, notamment à l'appui de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (1) (2016-2017);
 - ii) Renforcement de la capacité des États membres de concevoir et d'exécuter des politiques pour améliorer la sécurité routière (1) (2016-2017);
 - iii) Renforcement de la capacité des États membres de mobiliser des financements auprès de diverses sources, notamment du secteur privé, pour assurer le développement durable des infrastructures de transport (1) (2016-2017).

8. Les deuxièmes réalisations escomptées et indicateurs de succès sont décrits dans le tableau ci-dessous.

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
(b) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP de planifier, créer et mettre en place des liaisons de transport international intermodal, comprenant notamment le réseau de la Route d'Asie, le réseau du Chemin de fer transasiatique, les transports maritimes interinsulaires et les ports secs d'importance internationale	<p>b) i) Augmentation du nombre de projets et programmes nationaux consacrés à l'amélioration des infrastructures régionales de transport, notamment le réseau de la Route d'Asie, le Chemin de fer transasiatique, les transports maritimes interinsulaires et les ports secs d'importance internationale</p> <p>ii) Augmentation du nombre d'États membres de la CESAP qui sont parties à des accords mondiaux, régionaux et sous-régionaux ou qui en sont signataires</p>

9. Les produits proposés au titre de la réalisation escomptée b) sont les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

i) Assistance aux représentants et rapporteurs:

- a. Groupe de travail sur le réseau de la Route d'Asie (1) (2017);
- b. Groupe de travail sur le Chemin de fer transasiatique (1) (2017);
- c. Groupe de travail sur les ports secs (1) (2017);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):

i) Documentation technique:

- a. Mise à jour de la base de données du Système d'information géographique sur les transports, de la base de données sur la Route d'Asie et de la base de données sur le Chemin de fer transasiatique (1) (2016-2017);
- b. Cartes du réseau de transport intermodal intégré, de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique (3) (2016-2017);

c) Projets de coopération technique sur le terrain (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

i) Renforcement de la capacité des États membres à mettre en place et gérer un réseau de transport régional intégré, comprenant la Route d'Asie, le Chemin de fer transasiatique et les ports secs d'importance internationale (1) (2016-2017);

ii) Renforcement de la capacité des décideurs et du secteur privé de développer et gérer la connectivité régionale/sous-régionale des transports de manière efficace et durable, notamment les transports maritimes interinsulaires (1) (2016-2017).

10. Les troisièmes réalisations escomptées et indicateurs de succès sont décrits dans le tableau ci-dessous.

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
c) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP et du secteur privé de prendre et d'appliquer des mesures pour améliorer les opérations de transport international et la logistique	c) i) Augmentation du nombre de mesures visant à éliminer les goulets d'étranglement et à faciliter la circulation effective des personnes, des biens et des véhicules sur les axes de transport et aux postes frontière ii) Augmentation du nombre de mesures prises par les pays pour améliorer la performance logistique

11. Les produits proposés au titre de la réalisation escomptée c) sont les suivants:

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

i) Groupes d'experts ad-hoc: Réunion d'experts sur l'utilisation intégrée d'un guichet unique aux fins de la facilitation du commerce et des transports (1) (2017);

ii) Assistance aux représentants et rapporteurs: Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale (SPECA): groupe de travail sur les transports et le passage des frontières (2) (2016-2017);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

i) Documentation technique

a. Mise à jour des moyens de formation sur les opérations de transit, le transport multimodal et la logistique (1) (2016);

b. Mise à jour du modèle pour la facilitation des transports (1) (2017);

c. Conditions requises pour assurer le service de guichet unique aux fins de la facilitation du commerce et des transports (1) (2017);

c) Projets de coopération technique sur le terrain (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

i) Renforcement de la capacité des États membres de concevoir et d'appliquer des mesures visant à faciliter les transports (1) (2016-2017);

ii) Renforcement de la capacité des décideurs et du secteur privé de mettre en place des services efficaces de transit, de transport multimodal et de logistique (1) (2016-2017).

12. Les objectifs et réalisations attendus au titre du sous-programme 3 devraient être atteints à condition que : a) les gouvernements des membres et membres associés soient disposés à collaborer et soient à même de mettre en œuvre les programmes et projets proposés au cours de la période considérée; et b) que des ressources extrabudgétaires adéquates soient mobilisées que pourvoir mettre en œuvre des activités de recherche, de communication et de coopération technique suffisamment poussées et correspondant aux besoins.

III. Questions à examiner

13. Le Comité souhaitera peut-être formuler des observations sur le projet de programme de travail pour 2016-2017 et fournir des orientations quant aux orientations futures du programme.

14. Le Comité souhaitera aussi peut-être approuver la proposition de convoquer la troisième session de la Conférence ministérielle sur les transports en 2016, au lieu de la cinquième session du Comité des transports qui, sinon, se tiendrait cette année-là.
